



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le mardi 18 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Georges RAVOIRE, Maire.

Présents : Georges RAVOIRE, Dany DUBOIS, Estelle FAURE, Laurent CHAUVEAU, Simone JULIEN, André DURAND, André VALETTE, Laurent CABANAS, Florence HUC, Serge PINA et Hélène ZATKOWSKI.

Pouvoirs : Karine SEYMOUR a donné pouvoir à Serge PINA,
Rozenn IRVOAS a donné pouvoir à Simone JULIEN
Lactitia LAPAIX a donné pouvoir à Estelle FAURE.

Absent excusé : Pascal THIERRY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Estelle FAURE.

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu du conseil municipal du 30 août 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan ALAE

Madame Caroline CHEVALIER, directrice de l'ALAE, présente le bilan positif de l'ALAE pour l'année scolaire 2015-2016 d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

- Pour les maternelles : la satisfaction générale a amené à re-proposer des activités aimées par les enfants : modelage, cuisine. De nouvelles activités ont été mises en place comme par exemple :
 - initiation à l'anglais avec Monsieur SEYMOUR,
 - playmaïs,
 - fabrication de cochons en partenariat avec Monsieur MAVET boucher de notre commune,
 - atelier théâtre avec l'intervention de Madame BOGO, avec la réalisation finale d'une pièce présentée lors du spectacle de Noël,
 - cirque, fabrication de déguisement, décoration de Noël,
 - activités manuelles autour de la nature, brico-recyclage,
 - fresque de l'été, baby danse ...
- Pour les élémentaires : de nouvelles activités ont été proposées comme :
 - création d'un tableau géant,
 - relaxation dynamique,
 - origami,
 - jeux de plateau avec la participation de Madame FLEURIAL, résidente du nouveau quartier Verdauja,
 - fabrication de Madame carnaval,
 - activités de découverte scientifique et technique,
 - création d'une silhouette 3D ...

Concernant la cantine, les anniversaires sont fêtés une fois par mois. Les deux roulements des élémentaires ont permis de réduire le bruit pendant le temps de repas et aussi de pouvoir proposer des activités plus adaptées aux tranches d'âges en parallèle. Pour les maternelles, le temps de repas a été diminué au maximum grâce aux remises en question du fonctionnement. Cependant, le moment de cantine reste encore bruyant dans la globalité et, parfois, non sécuritaire pour les enfants dissipés.

Compte tenu des effectifs de l'an prochain, il va falloir réorganiser la répartition des membres de l'équipe sur les groupes.

De façon générale, les activités proposées le midi sont très appréciées. Le projet « aide sieste » a perduré cette année, il est plébiscité par les enfants, aussi bien les filles que les garçons, du CP au CM. Leur aide au niveau des ATSEM est apprécié pour leur bonne volonté et leur efficacité.

Le maintien des deux TAP le mardi auprès des élémentaires s'avère nécessaire car il y a beaucoup d'enfants ce soir-là et l'espace dans les salles et la gestion des groupes devient difficile au-dessus de 20 enfants.

Une formation collective aux premiers secours serait nécessaire pour l'équipe et l'exploitation de l'audit effectué l'an dernier au restaurant scolaire devraient permettre la mise en applications de la réglementation en matière des normes d'hygiène.

Vu le nombre de déchets alimentaires résiduels en fin de service à la cantine et dans le cadre de la politique de prévention des déchets, Mme CHEVALIER a répondu à l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » proposé par le Sicoval pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Les relations avec le corps enseignant ont beaucoup évolué. L'ALAE, ayant pris ses repères la première année, ce fut plus facile cette année de s'ouvrir au partenariat avec l'école. Conjointement avec la directrice du groupe scolaire Madame DOMPEYRE des projets ont été mis en place (semaine du goût, récupérateur des gourdes de compotes et de crèmes desserts, fête de Noël, printemps des poètes, fête de l'école et mise en place d'un conseil des enfants mené par les deux directrices).

Pour clôturer l'exposé du bilan de l'ALAE, Madame CHEVALIER tient à remercier les parents qui ont répondu aux divers appels aux dons, les intervenants pour leurs implications auprès des enfants, la mairie pour le soutien dans les divers projets et l'ensemble de l'équipe pour leur motivation, leur sérieux et leur dynamisme.

3. Délibération sur la modification des statuts du Sicoval

Monsieur le Maire explique aux conseillers que les statuts de la communauté d'agglomération adoptés par le conseil communautaire dans sa dernière version en date du 5 septembre 2016, suite à la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République (loi NOTRe), doivent être mis en compatibilité ou adéquation avec les dispositions réglementaires imposées dans la loi NOTRe par arrêté préfectoral avant le 31/12/2016.

En effet, la loi NOTRe est venue modifier la répartition entre les compétences obligatoires et optionnelles, l'intitulé de certains domaines ainsi que les modalités de leur exercice.

Par ailleurs, pour certaines compétences ce sont les statuts qui définissent le contour de leur exercice car il n'y a plus d'intérêt communautaire.

Les principales modifications apportées concernent :

- le développement économique qui intègre obligatoirement la promotion du tourisme (dont la création d'offices de tourisme),
- l'accueil et l'habitat des gens du voyage pour lesquels l'entretien et la gestion des aires devient obligatoire,
- la collecte et le traitement des déchets ménagers qui passe de compétence optionnelle à obligatoire,
- la suppression de l'intérêt communautaire pour les compétences supplémentaires et la définition précise de l'exercice des compétences dans les statuts.

Monsieur le Maire explique que selon l'article L.5211-17 du code Général des Collectivités Territoriales les conseils municipaux des communes membres disposent d'un délai de 3 mois à compter de la notification pour délibérer sur cette modification.

Le conseil municipal décide d'approuver la modification des statuts du Sicoval par 10 voix pour et 4 abstentions.

4. Délibération pour la reprise dans le domaine public du Lotissement des oiseaux

Monsieur le Maire propose la reprise dans le domaine public d'une partie de la rue des Oiseaux, de l'entrée jusqu'au numéro 2 soit environ 90m à la fois parce que la voirie a été endommagée par les travaux d'enfouissement de réseaux et pour désenclaver l'impasse des Tourterelles et la rue des Mésanges.

La procédure s'achèvera par la signature d'un acte administratif et le transfert dans le domaine public de la rue des Oiseaux dans son ensemble.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition par 9 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

5. Préparation du repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu cette année le dimanche 4 décembre 2016. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de la société « Le Picotin Gourmand » qui propose un repas avec les mêmes conditions depuis 3 ans. Pour l'animation du repas, il est proposé de retenir l'orchestre musette « Les toulousains » pour le spectacle. Le montant total de cette dépense repas et spectacle s'élève à 2440 € T.T.C.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

6. Sécurité des écoles et plan vigipirate

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'une circulaire de la préfecture lance un appel à projets relatifs à la sécurisation des établissements scolaires. Les dossiers sont à retourner pour le 12 octobre au titre de 2016. En cas de demande plus tardive, le projet sera subventionné en 2017.

Ces aménagements pourront porter sur :

- la sécurisation périmétrique des bâtiments (vidéo protection, portail, barrière clôture, interphone ou visiophone, filtres anti-flagrants ...),
- la sécurisation volumétrique des bâtiments alarme spécifique, protection des espaces de confinement.

Sur le groupe scolaire de la commune une alarme type corne de brume est en place, mais il n'y a pas d'ouverture ou de fermeture magnétique avec interphone par exemple pour le cas de l'arrivée des parents entre 16 h et 18 h30.

Lors du dernier conseil d'école, les parents d'élèves avaient interpellé la mairie au sujet de la porte de la cantine, donnant sur l'extérieur, qui est ouverte pendant le nettoyage de la salle. Une étude est en cours pour ajouter une grille permettant l'aération mais condamnant l'accès. Cela pourrait permettre aussi la mise en sécurité des poubelles de la cantine, qui sont stockées à l'extérieur à cause de l'odeur. Enfin, une étude prévoit de vérifier la possibilité de confinement des classes par un verrou.

Il est évident que l'échéance est trop proche pour les crédits 2016 mais il serait intéressant d'étudier une mise en sécurité même si :

- Les propositions de subventions sont de 20 % à 80 % du coût HT. Le taux le plus élevé étant prévu pour les établissements « sensibles » ou un environnement vulnérable ce qui n'est pas notre cas. Il est probable que la subvention s'élèvera de 20 % à 30 %.
- L'investissement sera encore consacré à l'école alors que certains se plaignent de dépenses excessives pour le bâtiment scolaire.
- La mise en sécurité peut paraître dérisoire puisqu'une personne déterminée peut pénétrer par tous les espaces.

Monsieur le Maire propose d'étudier cette mise en sécurité avec les élus, les enseignants et les parents d'élèves.

7. Débat sur les investissements 2017

Monsieur le Maire présente une liste d'investissements pour l'année à venir et explique qu'en fonction des choix les investissements pourraient s'établir sur le reliquat non utilisé de l'emprunt, sur les subventions et le FCTVA remboursés.

Descriptif des travaux 2017	Estimation globale	Remarques
Achat d'une tondeuse	22 000 €	Déjà voté au conseil municipal du 30 août 2016
Rampe PMR halle aux grains Perçage d'une autre porte et la construction d'une rampe sur l'arrière de la mairie.	10 000 €	Engagement pour l'adaptation des salles communales (comme école). Obligation en 2017
Salle des associations : Dégager les 90 m2 d'espace pour ensuite les scinder selon besoins	42 000 €	Prévu pour l'année prochaine sauf décision différente. Doit définir l'intérêt et le devenir.
Salle GRUVEL : Prolongement de la salle GRUVEL dans la cour contre le mur par un espace de 55 m2 comprenant une salle de stockage (chaises, tables) et des WC.	72 000 €	Salle louée « encombrée ». Possibilité de dégager la salle et d'adjoindre des WC en vue d'une augmentation des tarifs.
Réfection de l'assainissement du rugby : La commune doit remplacer l'assainissement du rugby non conforme.	19 000 €	Obligation de faire dans les trois ans à partir de 2015.
Toiture du club house : La toiture en EVERITE (amiante) fuit par endroit. Il faut donc la remplacer par des plaques d'acier.	22 000 €	Possibilité de changer la toiture par moitié.
Réfection de la halle aux grains :	Inconnue	Demande de la commission travaux à estimer

Réfection phonique et thermique. Réfection des peintures.		
Les chemins de déplacement doux	Inconnue	Définir un programme à la suite de la réunion publique.
Le City Park	40 000 € en plus du terrassement	Implantation sur terrain en dessous de l'école pour une utilisation principale par l'école
La tribune du rugby	6 000 € sans pose et transport pour un module	Par modules de 8m pour 20 places.

Après discussion, le débat d'orientation ne permet pas de décider un ordre dans les investissements proposés. La décision est renvoyée au prochain conseil municipal après un complément d'informations.

8. Visite de Monsieur Kader ARIF

Monsieur le Maire explique aux conseillers que Monsieur le député Kader ARIF se propose de rendre visite aux conseils municipaux qui l'invitent. Monsieur le Maire propose plutôt une date pour une réunion spécifique sur invitation. Un courrier lui sera envoyé en ce sens afin qu'il nous propose des dates.

9. Informations municipales

- Inauguration du préau du groupe scolaire : l'inauguration du préau a eu lieu le mercredi 5 octobre 2016 dans une ambiance sympathique en présence de Monsieur le député Kader ARIF et Madame la conseillère départementale Emilienne POUMIROL.
- Festival du théâtre : il aura lieu le 11 et 12 novembre à la Halle aux grains et proposera 4 spectacles. Ce premier festival de théâtre permettra d'offrir l'opportunité aux troupes de théâtre amateur de se produire, et de proposer au public un moment de détente en venant assister à des spectacles vivants dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

10. Informations diverses

Enquête publique sur la révision du SCOT : elle aura lieu du 13 octobre au 18 novembre. L'objet de l'enquête publique est le projet de la 1^{ère} révision du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine adopté en 2012 en vue, principalement :

- de le rendre compatible avec les dispositions de la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) ainsi qu'avec les autres évolutions législatives postérieures à cette date ;
- de prendre en compte les documents de planification supérieurs applicables postérieurement à son approbation ;
- d'actualiser le rapport de présentation et d'ajuster les dispositions du SCOT aux besoins et enjeux du territoire, en tant que de besoin ;

Tout en restant dans le cadre des grands objectifs et équilibres du SCOT actuellement opposable.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 23h10.

